

NOTE GENERALE : SAUF INDICATION CONTRAIRE.

1. APER CSA (Q0.21-44W ET AS2M-36)
2. LA DIMENSION MINIMALE DES SOUDURES D'ANGE DOIT ETRE 6mm SURF SPECIÈLE.
3. LES SOUDURES DOIVENT ETRE COMPTABILISES AUX NORMES W1.1 ET W1.9
4. LE NOMBRE DIMENSIONNEL DE LA COMPAGNE, DEVIENNE PERSON.
5. LES SURFACES ET LES BORDS A SQUAVER DOIVENT ETRE LUSSES.
6. UNIFORMES ET EXPERTS D'ARÊTE ET DE FISSURE.
7. TOUTES LES BOLLONS DOIVENT ETRE ASSEMBLES AVEC DU THEBAUDAGER LOCITE #242 (BOLU).
8. UN MINIMUM DE 2 PLACARDS DE LEVAGE DOIVENT ETRE INSTALLEES SUR TOUTES PIÈCES FESANT PLUS DE 45 KG POUR L'INSTALLATION AU CHANTIER ET LA MAINTENATION, DOIT ETRE APPROUVE PAR UN INGÈNIEUR.
9. LES SOUDURES DE PAROI DOIVENT ETRE DE PLEINE PÈNETRATION ET RESPECTER LA PROCEDURE PRÉCISÉES DE LA NORME W1.9.

SPECIFICATION DE PEINTURE :

1. NETTOYER AU SOLVANT SELON LA NORME SPPC-SPL
2. NETTOYAGE AU LET DE SABLE SPPC-SPL PROCEL DE 1.5 A 2mm
3. APPLIQUER 1ère COUCHE BAR-HUST 2500 GRMS DE DENSITE 6-8mm HUMIDE
4. APPLIQUER 2e COUCHE BAR-HUST 225 DE DENSITE. CONSIDERER AU CHOIX DU PROPRIETAIRE
5. PEINDRE LES SURFACES EXTÉRIEURES SEULEMENT

DESSINS D'ATELIER :

L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE PRODUIRE DES DESSINS D'ATELIER ROUBIS POUR LA FABRICATION. LES DESSINS D'ATELIER DOIVENT CORRESPONDRE AUX DESSINS DE REFERENCE FOURNIS PAR L'INGÈNIEUR, ET DOIVENT INDICER LE NUMERO DE CONTRAT CORRESPONDANT. LES DESSINS D'ATELIER DOIVENT BIEN INDICER TOUS LES DETAILS DE FAÇONNAGE ET DE MONTAGE, Y COMPRIS LES COURBES, ENVALES, MARQUAGES, ASSIÈMAGES, ROUS, BOLLONS ET SOUDURE (GRANDER ET LONGUEUR) AINSI QUE LES PONS UNIFORMES, PONS DE CHAQUE ÉLÉMENT ET PONS TOTAL POUR CHAQUE KESSN. LES DESSINS DEVIENT ETRE ROUBIS AU PROPRIETAIRE SOUS FORMAT AUTOCAD 2000 POUR APPROBATION. TOUS LES DESSINS DOSSERAGE ET D'ATELIER DEVIENT ETRE APPROUÉS PAR DEVNAIR AVANT LA FABRICATION.

IDENTIFICATION DES ÉQUIPEMENTS

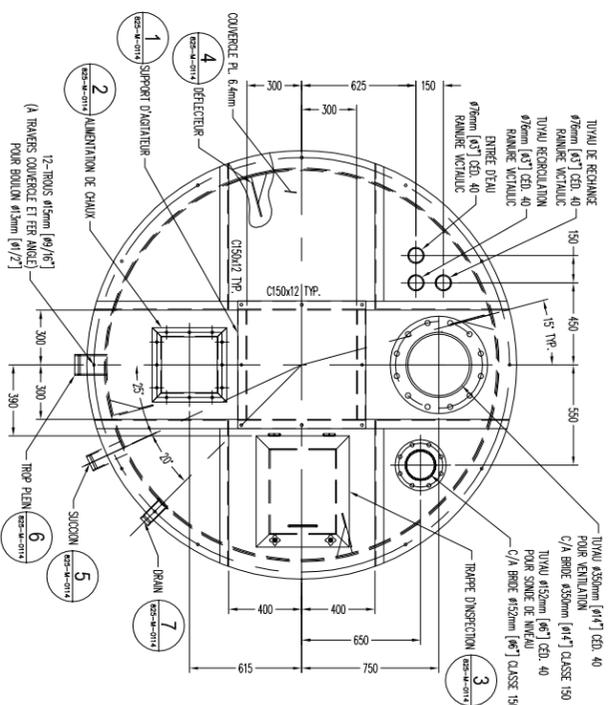
UNE PLAQUE D'IDENTIFICATION PERMANENTE (AÛSER INOXYDABLE, 32mm D'ÉPAISSEUR) DOIT ETRE INSTALÉ SUR CHAQUE ÉQUIPEMENT A UN ENDRIT LIBRE (SELON LES SPECIFICATIONS DE STRATECO). LE NUMERO DE L'ÉQUIPEMENT DOIT Y ETRE MARQUÉ DE LA FAÇON SUIVANTE :

EQUIPEMENT NO : (NUMERO SELON STRATECO)
PAR EXEMPLE : 825-805-002

LA HAUTEUR DES LETTRES DU NUMERO D'EQUIPEMENT DOIVENT ETRE D'AU MOINS 20 mm.

D'AUTRES INDICATIONS DOIVENT ETRE INSCRIT SUR LA PLAQUE D'IDENTIFICATION.

- ANNU DE FABRICATION
- DATE DE FABRICATION
- TEMPERATURE MAXIMALE D'OPERATION
- DIAMETRE
- HAUTEUR
- CAPACITE
- GRANTE SPECIFIQUE DU LIQUIDE
- ET AUTRES INFORMATIONS RELEVANTES

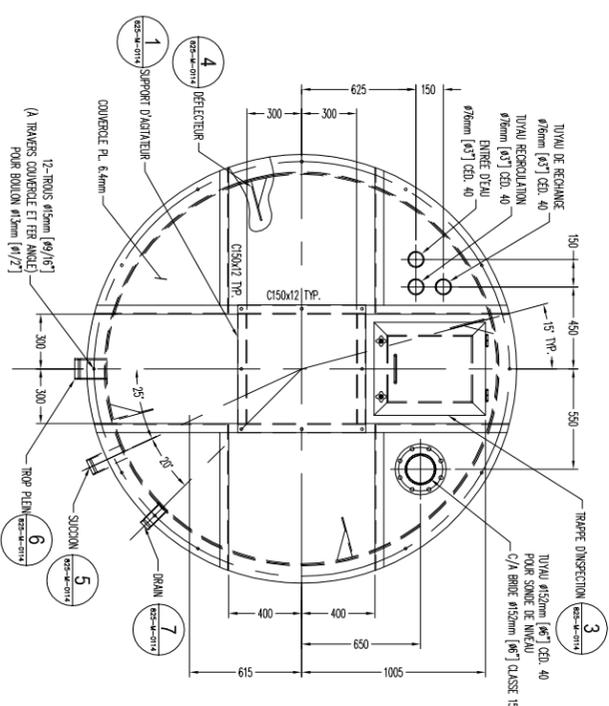


VUE EN PLAN

CENTRES DE CONCEPTION.

ECH: 1:20
RÉSERVOIR DE MÉLANGE DE CHAUX
EQ.: 825-805-002

1. POUR LE RÉSERVOIR DE MÉLANGE DE CHAUX
2. DENSITE: 1.06
3. PH: 12.4
4. TEMPERATURE D'OPERATION
MIN: 5°C
MAX: 30°C
5. VOLUME UTILE: 8m³

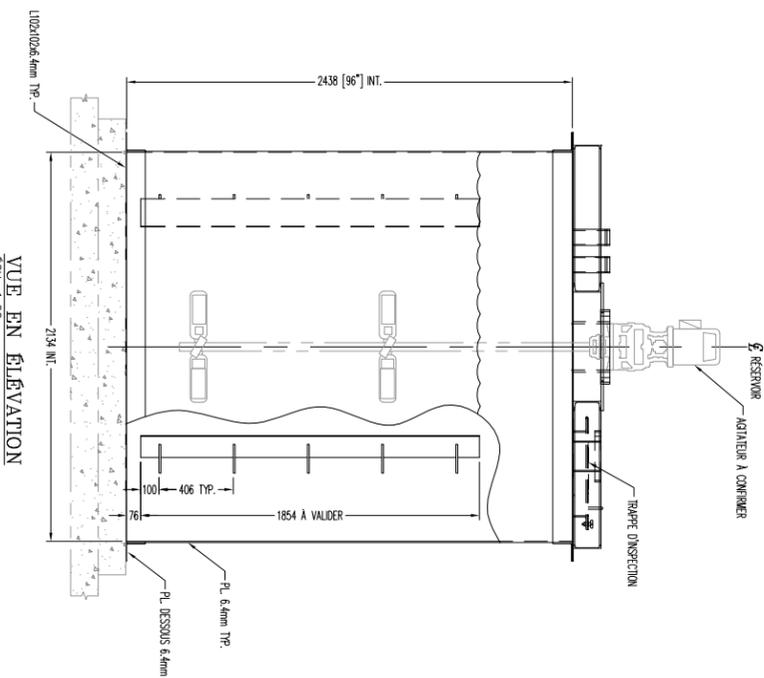


VUE EN PLAN

CENTRES DE CONCEPTION.

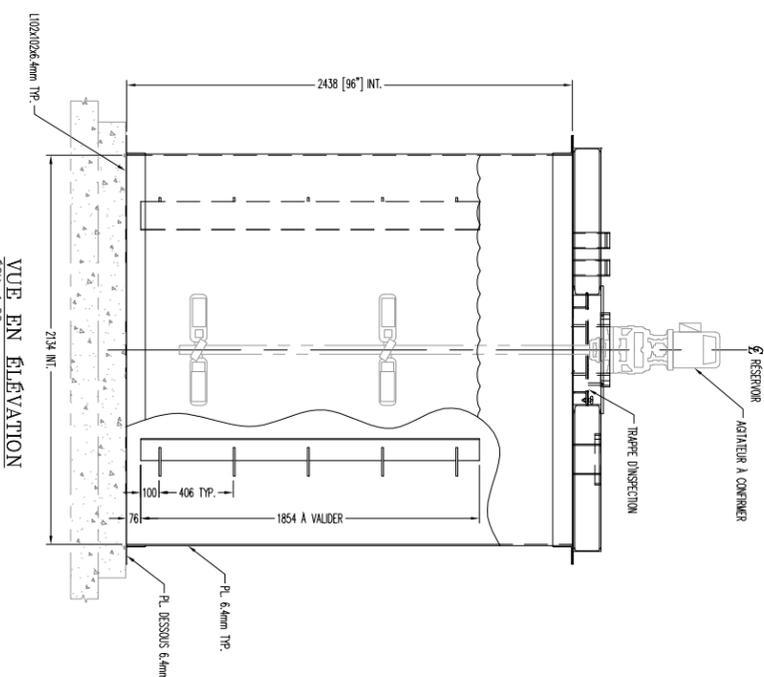
ECH: 1:20
RÉSERVOIR DE DISTRIBUTION DE CHAUX
EQ.: 825-805-003

1. POUR LE RÉSERVOIR DE DISTRIBUTION DE CHAUX
2. DENSITE: 1.06
3. PH: 12.4
4. TEMPERATURE D'OPERATION
MIN: 5°C
MAX: 30°C
5. VOLUME UTILE: 8m³



VUE EN ÉLEVATION

ECH: 1:20



VUE EN ÉLEVATION

ECH: 1:20